

# **NOUVEL HAY MAGAZINE**

*SANS FRONTIÈRES*

## **Nouveauté, Nouvelle Traduction, Nouveau Testament**

**Préparée conjointement pour la toute première fois par les trois Eglises**

**traditionnelles d'Arménie, (apostolique,catholique,protestante) va  
être éditée une nouvelle traduction,**

**en arménien oriental, du Nouveau Testament.**

Chers amis,

Il m'est agréable, aujourd'hui, de vous faire part d'un projet ambitieux en faveur du peuple arménien, héritier d'une très ancienne tradition chrétienne.



Il ne s'agit pas d'une aide humanitaire ou sociale, mais d'un projet destiné à faire du bien à l'être arménien dans ce qu'il a de plus profond. Ce projet, c'est une **version inter-Eglises du Nouveau Testament en arménien oriental**, la langue parlée en république d'Arménie mais également par un certain nombre d'Arméniens vivant en diaspora.

Le secrétaire général de la Société biblique arménienne, Mgr Yeznik Petrosyan, explique : « Nous avons besoin d'une version du Nouveau Testament qui soit recevable par les trois Eglises traditionnelles d'Arménie ! C'est pourquoi nous souhaitons en réaliser, pour la toute première fois, une version préparée conjointement. »

## Qui sont les Arméniens ?

Le berceau de l'Arménie se situe au pied du célèbre mont Ararat. Durant ses 3 000 ans d'existence, le peuple arménien a subi d'énormes souffrances et persécutions pour en arriver, après le génocide de 1915, à la dispersion des survivants sur toute la planète. Aujourd'hui, sur un total de 10 millions d'Arméniens, 7 vivent en diaspora et 3 en Arménie.

La Société biblique arménienne est en effet en train de mettre en place un projet de traduction qui nécessite plusieurs années de travail et un budget conséquent. Convaincue que la **Bible est un lieu de rencontre** et de dialogue privilégié, l'Alliance biblique française vous propose de soutenir ce projet stratégique. L'objectif est de **collecter 25 000 € pour aider la Société biblique arménienne.**

.../...

## Le projet de la Société biblique arménienne

Il existe actuellement deux versions de la Bible complète en arménien oriental : la version dite « Etchmiadzine » traduite sous l'impulsion de l'Eglise apostolique arménienne, et la version dite « Ararat » traduite à l'initiative de l'Eglise évangélique arménienne. La Société biblique arménienne aspire à réaliser une version œcuménique du Nouveau Testament afin de manifester l'unité du corps du Christ. Ainsi, une équipe de traducteurs et de biblistes a été rassemblée pour produire cette nouvelle version, qui constituera une référence commune pour l'ensemble des fidèles des trois Eglises.



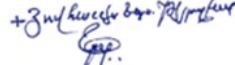


Ainsi, vos **dons personnels** contribueront à la réalisation d'un projet qui enrichira les personnes, les communautés chrétiennes et la société arméniennes. Il reçoit le plein soutien des trois chefs spirituels des Eglises arméniennes de France :

*Nous, les chefs spirituels des Eglises arméniennes de France, en partenariat avec l'Alliance biblique française, nous répondons favorablement à la demande de nos frères d'Arménie et encourageons les membres de la communauté arménienne de France et l'ensemble des chrétiens de France à se joindre à cet effort de traduction du Nouveau Testament en arménien. Ce projet se réalise dans un esprit d'ouverture. Nous avons la conviction que de nombreuses personnes pourront ainsi nourrir leur piété en nous rappelant ces paroles du Christ « L'homme ne vivra pas de pain seulement mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ». La Bible est le livre le plus lu dans le monde ; elle a accompagné le peuple arménien tout au long de son histoire. Elle est une parole vivante. En arménien, « la Bible » se traduit par Asdvadzachountch c'est-à-dire « Souffle de Dieu ». C'est là notre prière, que Dieu touche le cœur de chacun.*



Mgr Norvan Zakarian  
Eglise apostolique  
arménienne



Mgr Jean Teyrouzian  
Eglise catholique  
arménienne

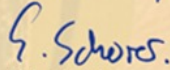


Pasteur Joël Mikaelian  
Eglise évangélique  
arménienne

Chers amis, **relevons ce défi ensemble !** Faites-nous parvenir vos dons, à l'ordre de l'ABF \*, qui les transmettra à la Société biblique arménienne.

Je vous recommande très chaleureusement les efforts de cette Société biblique sœur qui, comme j'ai pu le constater sur place, travaille avec courage dans un contexte exigeant.

*Nousi par votre solidarité et votre générosité !*



Elsbeth Scherrer  
Secrétaire générale de l'ABF

## La Société biblique ARMÉNIENNE



Après la dislocation de l'URSS, l'Arménie a acquis son indépendance le 21 septembre 1991, et la Société biblique arménienne a été créée la même année. Elle est administrée par un conseil composé de membres des 3 Eglises arméniennes (apostolique, catholique et évangélique). Son but, comme celui de l'ensemble des Sociétés bibliques dans le monde, est de traduire, imprimer et diffuser la Bible le plus largement possible. Son défi est double puisque la langue arménienne moderne a deux branches : l'arménien oriental, parlé en Arménie, et l'arménien occidental, parlé en diaspora.

## LE CHRISTIANISME EN ARMÉNIE

D'après la tradition, le christianisme a été prêché en Arménie par les apôtres Barthélémy et Thadée. Dès l'an 301, le christianisme a été, pour la première fois dans le monde, proclamé religion d'Etat grâce à saint Grégoire « l'Illuminateur » pour devenir le levain dans la pâte, un vrai facteur de progrès dans tous les aspects de la vie. La Bible a été traduite en langue classique arménienne dès la première moitié du 5<sup>e</sup> siècle. L'alphabet arménien a été créé en 406 dans le but de traduire la Bible dans cette langue et de la rendre ainsi accessible au peuple.



Je souhaite participer au projet « Nouveau Testament inter-Eglises en arménien oriental »,  
je fais un don\* de :

- |  |   |           |   |
|--|---|-----------|---|
| <input type="checkbox"/> 20 €                    | qui me coûte<br>si je suis imposable<br>seulement | → 6 € 80  | grâce à la déduction fiscale<br>de 66 % de mon don<br><small>(en vertu de l'article 200 du Code général des impôts)</small> |
| <input type="checkbox"/> 30 €                    |   | → 10 € 20 |   |
| <input type="checkbox"/> 50 €                    |   | → 17 €    |   |
| <input type="checkbox"/> 100 €                   |   | → 34 €    |   |
| <input type="checkbox"/> Autre montant : _____ € |   |           |   |

M./Mme/Mlle \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Chèque à l'ordre de l'**Alliance biblique française**. Les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant ou les modifier, en écrivant à l'Alliance biblique française. A votre demande, les informations vous concernant seront réservées à l'usage exclusif de notre association. \*Si l'objectif de financement de ce projet est dépassé, ou si le projet ne peut aboutir, nous reporterons le montant de votre don sur un projet équivalent.

Alliance biblique française – BP 47 – 5 avenue des Erables – 95400 Villiers-le-Bel

Arménie – septembre 2013

**Je m'engage sur la durée par un soutien régulier à l'ABF**  
par prélèvement automatique, formule la plus économique en frais de gestion

- ✓ Autorisation de prélèvement, à compléter et à nous retourner dans l'enveloppe jointe accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Ce prélèvement peut être suspendu sur simple lettre.
- ✓ J'autorise ma banque à prélever un montant de : \_\_\_\_\_ € chaque mois à la date du : \_\_\_\_\_ à compter du : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

<b>Mes coordonnées :</b> M./Mme/Mlle : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____ Email : _____	<b>Ma banque :</b> Agence : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____
<b>Mon compte :</b> Code établissement    Code guichet    N° de compte    Clé RIB _____    _____    _____    _____	<b>Association bénéficiaire :</b> Alliance biblique française BP 47 - 5 avenue des Erables – 95400 Villiers-le-Bel N° national d'émetteur : 415221

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :

Les informations demandées sont nécessaires pour le suivi de votre don. Elles sont enregistrées sous forme informatique. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'information et aux libertés (CNIL), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des informations qui vous concernent. Il vous suffit pour cela de nous contacter à l'adresse suivante : [alliance.biblique@sbf.fr](mailto:alliance.biblique@sbf.fr)

